

BP JEPS - ANIMATION SOCIO-EDUCATIVE ET CULTURELLE

Niveau 4

BAC

Public adressé

A partir de 16 ans, titulaires de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

Conditions d'admission

Etre titulaire de la notification de décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie de la MDPH

Périodes d'admission

Nous contacter

Lieu

Mulhouse

Capacité d'accueil

12 personnes

Durée

1939 heures (soit 15 mois) dont 1050 heures de Périodes d'Applications en Entreprises

Horaires

35 h / semaine

Du lundi au jeudi : de 8 h à 17 h

Le vendredi : de 8 h à 12 h

Financement

Coûts pris en charge par les organismes d'assurance maladie - Rémunération prise en charge par la Région

Taux de réussite aux examens

Promotion 2024 : 100%

DEFINITION DU METIER

L'animateur exerce en autonomie son activité professionnelle en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités éducatives, culturelles et sociales, dans la limite des cadres réglementaires. L'animateur est responsable de son action sur le plan pédagogique, technique et organisationnel et assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité d'une action éducative qui s'inscrit dans le projet de la structure. Il encadre tout type de public, dans tous lieux d'accueil ou de pratique en prenant en compte les publics et les contextes territoriaux de vie de ces publics. L'animateur peut relever de tous les types de statuts : salarié du secteur public ou privé, travailleur indépendant ou responsable d'entreprise.

PRE-REQUIS A L'ENTREE

- Etre titulaire d'une attestation de formation relative au secourisme en cours de validité (PSC1 ou AFPS, PSE1, PSE2, AFGUS de niveau 1 ou 2, SST)
- Justifier d'une expérience d'animateur professionnel ou non professionnel auprès de tout public d'une durée minimale de 200 h (au moyen d'une attestation délivrée par les structures d'accueil)
- Réussir aux épreuves d'admission écrites et orales
- Une préparatoire METIERS DE L'ANIMATION précède cette formation et prépare aux épreuves d'admission (nous consulter)

(Définition des autres équivalences, dispenses et allègements : en cours)

APTITUDES SOUHAITEES

Capacité à créer du lien - Capacité d'adaptation - Capacité d'écoute active - Capacité créative - Sens des responsabilités - Capacité à travailler en concertation et en partenariat avec une équipe - Capacité à se remettre en question pour s'améliorer - Capacité d'organisation

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'apprenant sera capable de :

- Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation
- Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation
- Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer, des séquences d'animation et des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de la structure
- Organiser et encadrer le « vivre ensemble » des publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle

PERSPECTIVES D'EMPLOI

Animateur(trice) social - Animateur(trice) socio culturel - Animateur(trice) socio-éducatif - Animateur(trice) en gérontologie - Animateur médiateur(trice) - Animateur(trice) en éducation à l'environnement - Animateur en gérontologie • Intervention auprès de tout public : enfant, adolescent, adulte, personne âgée, personne en situation de handicap, personne avec des difficultés sociales... • Lieux d'exercices possibles : maison de retraite, EHPAD, accueil de jour, hôpital, établissement médico-social, centre socio-culturel, association qui oeuvrent pour l'accompagnement des publics, les GEMS, les résidences autonomie... Le BP JEPS ouvre l'accès au concours d'Animateur territorial de la Fonction Publique Territoriale et à la poursuite d'étude vers le DE JEPS ASEC

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Composée d'un formateur référent, d'un conseiller en insertion professionnelle et du responsable de la filière, cette équipe travaille en étroite relation afin de favoriser le retour à l'emploi des stagiaires - Les stagiaires peuvent également s'appuyer sur un Centre de ressources (ateliers de soutien individualisé en fonction des difficultés en expression écrite, mathématiques, bureautique, ateliers de communication orale, raisonnement logique...) - en fonction du référentiel

ACCOMPAGNEMENT

Chaque stagiaire bénéficie d'un accompagnement adapté à sa situation - Les formateurs travaillent en lien avec une équipe médico-psycho-sociale composée d'infirmières, assistants sociaux, ergothérapeutes, psychologues du travail, neuropsychologues, médecins, psychologues cliniciens, psychiatres... permettant de répondre au mieux aux besoins individuels

METHODE DE SUIVI ET D'EVALUATION

Entretiens d'étapes tout au long du parcours de formation pour suivre la progression individuelle par rapport aux objectifs fixés, déterminer les étapes à venir, les moyens à mettre en oeuvre, définir les aides à mettre en place et faire le point sur le projet professionnel - Evaluations régulières en cours de formation permettant de faire le point sur l'acquisition des compétences de la profession - Rédaction et remise au stagiaire et à la MDPH d'un bilan de fin de formation

CONTENU

Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation

- Recueillir des informations
- Proposer des projets
- Organiser, mettre en œuvre et superviser la réalisation d'un projet
- Évaluer un projet dans le champ de l'animation et transmettre des informations

Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ de l'animation

- Informer et mobiliser des publics et leur entourage
- Mettre en œuvre à destination des publics des actions de promotion, de valorisation des activités

Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer, des séquences d'animation et des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales

- Concevoir des séquences d'animation et des séances d'activités
- Accueillir des publics lors de séances d'activités culturelles, éducatives, sociales
- Conduire de séances d'activités culturelles, éducatives, sociales
- Evaluer des séquences d'animation, des séances d'activités culturelles, éducatives, sociales

Organiser et encadrer le « vivre ensemble » des publics accueillis

- Encadrer des publics accueillis
- Préparer des différents temps de la vie quotidienne et aménager des espaces existants
- Accompagner chaque personne et des groupes dans les différents temps de la vie quotidienne

PERIODES D'APPLICATIONS EN ENTREPRISES

35 semaines réparties en 6 périodes sur le parcours de formation et en alternance avec les périodes de formation en Centre

VALIDATION

L'obtention du diplôme Jeunesse et Sport est conditionnée par la présentation aux certifications - Chaque Bloc de Compétences (BC) est validé par une épreuve certificative

La certification des BC a lieu comme suit :

- BC 1 et BC 2 au Centre à l'issue de la formation (production écrite d'un dossier et un entretien)
- BC 3 et BC 4 en structure de stage (mise en situation professionnelle avec production écrite d'un dossier et un entretien)

Le BPJEPS mention « animation socio-éducative et culturelle » est structuré autour de 4 blocs de compétences :

- 1 - Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation
- 2 - Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ de l'animation
- 3 - Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer, des séquences d'animation et des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales
- 4 - Organiser et encadrer le « vivre ensemble » des publics accueillis

Nos stagiaires choisissent le **CRM** pour :

La diversité de son offre

Avec son catalogue de 30 formations, le CRM est l'établissement le plus important de France en termes de places

L'accompagnement vers une insertion professionnelle durable

Travail sur différents plateaux techniques dans des conditions réelles • Partenariat avec des entreprises locales et nationales • Accompagnement par une équipe pluridisciplinaire

L'accompagnement dès l'amont pour mettre à profit la période précédant l'entrée en formation

Parcours tutoré de formation à distance sur notre plate-forme ISARD

Les services

Hébergement sur site ou en ville (sur commission médicale, à partir de 18 ans) • Restauration sur place • Etablissement proche du Centre ville et de la gare • Plateau sportif

Locaux accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite

Formation axée sur la pratique

Le Centre inclut dans son programme des techniques et méthodes d'animation autour d'activités créatives, ludiques, d'expression... Des mises en situation "réelles" et encadrées en Centre permettent de sécuriser les parcours (projet école)

RNCP - Date d'enregistrement au JO/BO
(les textes officiels seront communiqués ultérieurement par la DRAJES)

Contact

Marie-Noëlle GROSS

03 89 32 46 46

mngross@arfp.asso.fr

Fiche formation stagiaires / orienteurs - 13/05/2025